

DÉCLARATION DE MADRID

Réunis à Madrid le 2 novembre 2019 - à la veille du 75^{ème} anniversaire de la libération des camps - nous, présidents et secrétaires généraux des **Comités internationaux des camps d'extermination et de concentration nazis**, saluons le travail accompli par les autorités espagnoles et l'*Amical de Mauthausen y otros campos* pour la reconnaissance de la déportation des Républicains espagnols dans les camps nazis.

Ayant pris connaissance de la résolution du 19 septembre 2019 du Parlement européen sur **l'importance de la mémoire européenne pour l'avenir de l'Europe** (2919/2819 RSP), nous exprimons notre vive préoccupation devant la vision erronée de l'histoire du 20^{ème} siècle que traduit ce texte. Nous voyons dans cette résolution la tentative de mettre sur un pied d'égalité les victimes de la terreur nazie et celles du stalinisme sous le terme irréfléchi de «totalitarisme». Nous nous inclinons toujours avec respect devant les tragédies des victimes du stalinisme, mais nous ne saurions admettre toute tentative d'assimilation des uns avec les autres ou d'opposition des uns contre les autres.

Nous ne pouvons accepter que les fondements philosophiques des camps nazis, où régnait une violence systémique assumée, à savoir le racisme et l'antisémitisme, l'extermination *industrielle* de groupes ethniques entiers - hommes, femmes et enfants - ne soient pas nommés dans cette résolution.

Nous espérons pouvoir apporter notre contribution pour que, à l'occasion du 75^{ème} anniversaire de la libération des camps et de la fin de la seconde guerre mondiale, les députés du Parlement européen élaborent **une nouvelle résolution respectueuse** de la mémoire de toutes les victimes du nazisme et des messages ambitieux qu'elles nous ont laissés, résolution manifestant un engagement clair du Parlement européen **contre** le racisme, l'antisémitisme, le nationalisme et l'exclusion et une prise de position sans équivoque **pour** les Droits de l'Homme, la solidarité et une attitude d'ouverture vis-à-vis de l'Autre.

Nous réaffirmons notre exigence du plein respect de la résolution du Parlement européen du 11 février 1993 sur la protection européenne et internationale, comme monuments historiques, des sites des camps de concentration nazis.

Nous saluons l'initiative prise par le **Comité International de Mauthausen** de lancer un nouvel itinéraire culturel dans le cadre du programme spécifique du Conseil de l'Europe: cet itinéraire veut rendre visible l'histoire dans la géographie et dans l'espace européen. Il documentera le réseau européen de la terreur nazie, que ce soit dans les camps de concentration et les camps d'extermination ou dans les ghettos et durant les marches de la mort.

Nous saluons **l'engagement de nombreux jeunes Européens** en faveur de la mémoire des victimes des camps nazis. Nous les encourageons à poursuivre leur combat pacifique pour la préservation des valeurs de liberté, de respect des Droits de l'Homme, de solidarité internationale que nous ont léguées les déportés et internés et qui ont nourri la construction européenne.

Signataires:

Comités internationaux d'Auschwitz, Buchenwald-Dora, Dachau, Mauthausen, Natzweiler-Struthof, Neuengamme, Ravensbrück, Sachsenhausen, Association de Flossenbürg, ANED (Associazione Nazionale Ex Deportati nei Campi Nazisti), FIR (International Freedom Fighters Federation), IHRA (International Holocaust Remembrance Alliance).